

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 1^{ER} AVRIL 2025

L'an deux mille vingt-cinq, en date du 1er Avril 2025 à 20 h 00, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie MONTCUQ EN QUERCY BLANC 46800, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Alain LALABARDE, Maire de MONTCUQ EN QUERCY BLANC

<i>Date de convocation du Conseil et affichage : 25 mars 2025</i>	<i>Conseillers municipaux : 23</i>
<i>Date d'affichage du compte rendu :</i>	<i>Conseillers municipaux en exercice : 23</i>
	<i>Présents : 20</i>
	<i>Votants : 22</i>

Présents :
 Mesdames DEMON, FICAT, LAFAGE, MATHIEU, MATHIERE, PARAYRE, RECHE, SAURT, SAURAT, SABEL
 Messieurs LALABARDE, DOCHE, ARNAL, BARRES, CAUMON, FERRE, LAGARD, MEYNEN, MURET, ROUX
 Absents/excusés ayant donné procuration : Adrien LAPLANCHE à Mme SAURT – Yannick LAPEZE à M. BARRES
 Absente excusée : Mme LE QUILLEC
 Secrétaire de séance : Mme SAURT

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal en présence de M. GUARDIA, conseiller aux décideurs locaux, de la DGFIP, qui va présenter le Budget 2025

RAPPEL ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

- Budget Annexe Logements LEBREIL
- Budget Annexe Gendarmerie
- Budget Commune de Montcuq en Quercy Blanc
- Questions diverses

VALIDATION DU DERNIER PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 4 Mars 2025

DEBAT : Pas de remarque

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON -FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

DELIBERATIONS

N° 1 Fiscalité communale 2025

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes communales en 2025.

DEBAT : Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés depuis 3 ans. Il faudra envisager une augmentation l'année prochaine et essayer de trouver des recettes supplémentaires, notamment en exploitant les listes des logements vacants et des résidences secondaires

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON – FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

Arrivée de MME DEMON Valérie à 19H40

N° 2 Budget Annexe Logements de Lebreil

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget Annexe 2025 Logements de Lebreil

DEBAT Pas de remarque

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON – DEMON – FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

N° 3 – Budget Annexe Gendarmerie

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget Annexe 2025 des Locaux administratifs de Montcuq

DEBAT : Fin de l'emprunt en 2026

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON – DEMON – FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

N° 4 - Budget commune de Montcuq en Quercy Blanc

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'adopter le Budget 2025 de la commune de Montcuq en Quercy Blanc

DEBAT : M. GUARDIA estime que les finances de la commune sont correctes, l'endettement est maîtrisé, bien qu'il soit encore légèrement en dessus de la moyenne. Il n'y aura pas d'emprunt en 2025, car en 2026 nous devons faire un emprunt pour la construction de la nouvelle caserne des pompiers. Ce qui nous impactera durant 2 ou 3 ans, avant le remboursement total par le Département. C'est une bonne chose car à l'issue de cette période nous retrouverons une capacité d'emprunt plus importante pour lancer les projets à venir notamment la rénovation de la salle des fêtes. Néanmoins, il faut travailler sur la fiscalité enfin de trouver des recettes supplémentaires, mettre en place la taxe sur les logements vacants.

Nous avons prévu les lignes budgétaires pour les projets du Petit Musée et du Padel mais à ce jour nous n'avons pas le retour des demandes de DETR. Sous réserve de l'attribution des subventions, ces projets pourront être réalisés et le reste à charge sera financé sur les fonds propres de la Commune.

3 feux pédagogiques vont être installés, un rue du Fbg de Narcés et deux avenue de St Jean pour la somme de 31 000 euros, c'est un aménagement sécuritaire, une dépense compensée en partie par les amendes de police.

Nous avons bénéficié du fond de concours de la Communauté de commune de 20 000 euros pour l'achat du terrain de la caserne.

Le parking du Lac fermé par des barrières est assujetti à la TVA qui est collectée sur les recettes d'entrées, cela n'avait pas été pris en compte les années passées, mais rentrera en vigueur à partir de 2025. Toutefois il n'y aura pas rattrapage sur 3 ans comme le prévoit la Loi. Pour compenser en partie cette dépense nous allons revoir les tarifs d'entrée pour cet été.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON – DEMON – FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

N° 5 – Budget Subvention aux associations

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer des subventions aux associations

DEBAT : voir tableau

Projet de voyage coopérative scolaire école élémentaire budgétés 5000 euros, la dépense sera calculée au prorata du nombre d'enfants concernés de la commune.

Il est rappelé que les subventions spécifiques sont versées quand les manifestations ont bien été réalisées.

Les associations bénéficiant d'un local gratuit ne bénéficient pas de subvention (Ecole de Musique, Restos du Cœur...) ou d'une subvention réduite.

Une somme a été budgétisée pour des demandes imprévues au cours de l'année.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON – DEMON – FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

N° 6 – Budget Subvention au CCAS

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'attribuer UNE SUBVENTION AU CCAS

DEBAT : voir tableau

Pas de remarque

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON – DEMON – FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

N° 7 – Demande de dotation aux amendes de Police

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de solliciter une dotation auprès du département au titre des amendes de polices pour sécuriser l'entrée du village sur la RD 4 Avenue de Belle Dent et rue du Fbg de Narcès, en installant des feux pédagogiques

DEBAT : Ce projet serait couvert de 25 à 30 % par la dotation du département. Le département a donné un avis favorable à cette installation. Le panneau Zone à 30 devra être un peu décalé. Le feu rue du Fbg de Narcès sera installé dans le sens de la descente. Les feux sont toujours au rouge, ils passent au vert si la vitesse est respectée.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Adopté à l'unanimité	LALABARDE - DOCHE - ARNAL - BARRES - CAUMON – DEMON – FERRE- FICAT- LAGARD LAFAGE – MATHIEU- MATHIERE - MEYNEN - MURET – PARAYRE RECHE – ROUX - SABEL SAURT - SAURAT		

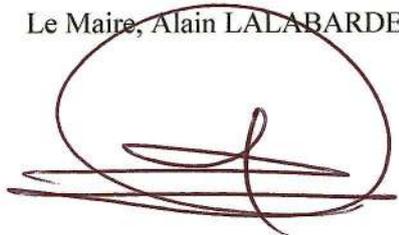
Questions diverses :

- Achat de terrains non constructibles à la Tour à Messieurs LASSAQUE pour éventuellement y faire des jardins partagés ou une aire de jeux pour les enfants
- Vente d'un petit terrain à M. et MME MEYNEN Nicolas
- Vente d'un petit terrain non constructible à Mme BARROS Marion
- Achat du terrain constructible de 1 hectare à M. BORD à Manguet (terrain de M. Durand décédé) pour un montant de 16 000 euros, à faire borner, en dehors du périmètre des ABF.

Prochaine réunion : MARDI 6 MAI 2025

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à 21 H 30

Le Maire, Alain LALABARDE




Secrétaire de Séance
Dominique SAURT

